



# Conseil économique et social

Distr. générale  
23 février 2023  
Français  
Original : anglais

## Forum des Nations Unies sur les forêts

### Dix-huitième session

8-12 mai 2023

Point 4 de l'ordre du jour provisoire\*

### Fonds d'affectation spéciale pour le Forum des Nations Unies sur les forêts

## Fonds d'affectation spéciale pour le Forum des Nations Unies sur les forêts

### Note du Secrétariat

#### *Résumé*

Conformément au programme de travail de la dix-huitième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (annexe de la résolution 2021/6 du Conseil économique et social), le Forum examinera, à sa dix-huitième session, le point de l'ordre du jour consacré au fonds d'affectation spéciale pour le Forum des Nations Unies sur les forêts. On trouvera dans la présente note des informations sur les contributions reçues et les dépenses financées au moyen du fonds d'affectation spéciale en 2022. Sans les généreuses contributions des pays donateurs au fonds d'affectation, qui sont fort appréciées, de nombreuses activités relevant du mandat du Forum n'auraient pas pu être exécutées.

\* E/CN.18/2023/1.



## I. Introduction

1. Dans sa résolution [2015/33](#) relative à l'arrangement international sur les forêts après 2015, le Conseil économique et social a exhorté les gouvernements et les organismes donateurs, y compris les institutions financières et autres entités en mesure de le faire, à verser des contributions volontaires au fonds d'affectation spéciale pour le Forum des Nations Unies sur les forêts. Conformément au programme de travail de sa dix-huitième session (annexe de la résolution [2021/6](#) du Conseil), le Forum examinera le point de l'ordre du jour consacré au fonds d'affectation spéciale.

2. La présente note donne un aperçu du montant et de la source des contributions reçues ainsi que des dépenses financées au moyen du fonds d'affectation spéciale en 2022. Elle est présentée à des fins d'information. Les chiffres qui y figurent n'ont pas fait l'objet de vérifications et ne constituent donc qu'une estimation au 8 février 2023. Des activités ont été menées en application des résolutions [71/285](#) et [62/98](#) de l'Assemblée générale sur le plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et sur l'instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts, respectivement, ainsi que des résolutions relatives au Forum, notamment les résolutions [2015/33](#), [2022/17](#) et [2020/14](#) et l'annexe de la résolution [2021/6](#) du Conseil économique et social.

## II. Contributions au fonds d'affectation spéciale en 2022

3. En 2022, cinq pays donateurs ont versé des contributions au fonds d'affectation spéciale pour aider le Forum à exécuter son mandat, à organiser ses sessions, à mener ses activités intersessions ainsi que ses travaux et à assurer le fonctionnement de son secrétariat (voir le tableau 1). Le montant de ces contributions s'est élevé à 975 838 dollars, dépenses d'appui aux programmes comprises. Sans ces généreuses contributions, qu'il reçoit avec gratitude, le Forum n'aurait pas pu mener ses activités essentielles.

Tableau 1  
**Contributions au fonds d'affectation spéciale en 2022**

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Total</i>
Australie	143 266
Chine	314 990
États-Unis d'Amérique	400 000
République de Corée	17 079
Suisse	100 503
<b>Total partiel des contributions</b>	<b>975 838</b>
Solde d'ouverture au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	1 860 949
<b>Total</b>	<b>2 836 788</b>

### III. Dépenses financées au moyen du fonds d'affectation spéciale en 2022

4. En 2022, les voyages effectués aux fins du renforcement des capacités ont représenté environ 21 % des dépenses financées au moyen de ressources extrabudgétaires, et les frais de personnel, y compris les postes, les autres dépenses de personnel et les honoraires des consultants, environ 53 % des dépenses. Des informations détaillées sur les dépenses financées au moyen du fonds sont présentées dans le tableau 2 et la figure ci-après.

Tableau 2

#### Dépenses financées au moyen du fonds d'affectation spéciale en 2022

(En dollars des États-Unis)

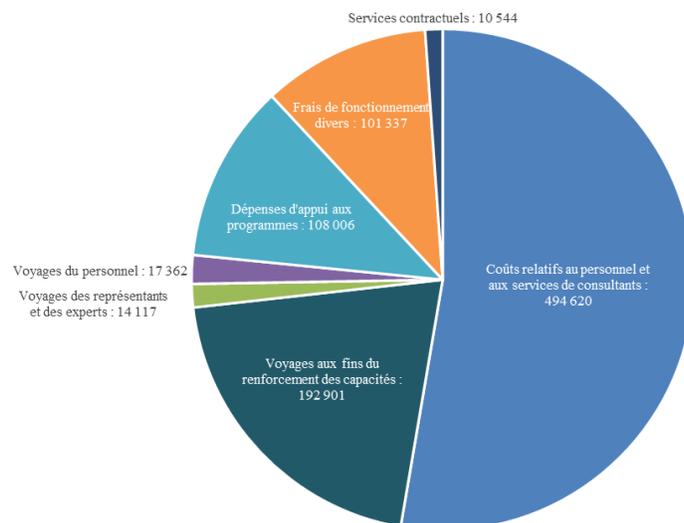
<i>Dépenses</i>	<i>Total</i>
Coûts relatifs au personnel et aux services de consultants <sup>a</sup>	494 620
Voyages aux fins du renforcement des capacités	192 901
Voyages des représentants et des experts	14 117
Voyages du personnel	17 362
Services contractuels	10 544
Frais de fonctionnement divers <sup>b</sup>	101 337
<b>Total partiel</b>	<b>830 882</b>
Dépenses d'appui aux programmes (13 %)	108 006
<b>Total</b>	<b>938 888</b>

<sup>a</sup> Y compris les dépenses afférentes aux postes financés au moyen de ressources extrabudgétaires, les autres dépenses de personnel et les honoraires des consultants.

<sup>b</sup> Y compris les dépenses afférentes à la location des locaux, au matériel informatique, à la formation, au coût des services de conférence et aux frais bancaires.

## Dépenses financées au moyen du fonds d'affectation spéciale en 2022

(En dollars des États-Unis)



5. En 2022, des ressources extrabudgétaires ont complété les fonds prévus au budget ordinaire [programme 7 (Affaires économiques et sociales), sous-programme 8 (Gestion durable des forêts)]. Ces contributions ont financé une part importante des travaux du secrétariat du Forum en 2022 :

a) **Dépenses afférentes au personnel du secrétariat et aux consultants et experts techniques qui appuient les activités du Forum.** En 2022, un poste de la classe P-3 a été financé à l'aide de ressources extrabudgétaires en vue de l'exécution des activités prescrites en ce qui concerne le Réseau mondial de facilitation du financement forestier et son centre d'information. Des ressources extrabudgétaires ont également été utilisées aux fins du recrutement de consultants et d'experts techniques chargés d'appuyer les activités du Réseau et de contribuer à la deuxième évaluation des incidences de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) sur la gestion durable des forêts. Dans le cadre de cette évaluation, on a mené des enquêtes et des études analytiques, tenu des consultations avec les parties prenantes et organisé une réunion mondiale virtuelle d'un groupe d'experts. Des ressources extrabudgétaires ont été utilisées en outre à l'appui des activités intersessions convenues par le Forum à sa dix-septième session en vue de l'examen à mi-parcours en 2024 de l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts, notamment l'établissement de rapports d'évaluation concernant les mesures énoncées dans l'annexe de la résolution [2022/17](#) du Conseil.

b) **Voyages aux fins du renforcement des capacités.** En 2022, le secrétariat a continué de fournir un appui technique, par le truchement du Réseau mondial de facilitation du financement forestier et au moyen de ressources extrabudgétaires, à plusieurs membres du Forum, à savoir l'Algérie, le Bénin, l'Éthiopie, le Libéria, le Togo et le Zimbabwe. Dans le cadre de cet appui, le Réseau a organisé des ateliers de développement des capacités dans ces pays afin de renforcer la capacité des experts nationaux d'élaborer des propositions de projet et des stratégies nationales de financement forestier, et de valider les propositions et les stratégies élaborées pour les pays. Les ateliers, y compris les voyages des participants, des consultants et du personnel du secrétariat, ont également été financés au moyen de ressources extrabudgétaires.

c) **Voyages des représentants et des experts.** Des fonds ont été alloués pour faciliter la participation des représentants et des experts de pays en développement et de pays en transition aux réunions liées aux activités du Forum tenues en 2022.

d) **Voyages du personnel.** Les ressources du fonds ont été utilisées pour compléter les ressources inscrites au budget ordinaire afin de couvrir les frais de voyage associés à la participation du personnel du secrétariat aux principales manifestations internationales et intergouvernementales sur les forêts, en particulier le quinzième Congrès forestier mondial, ainsi qu'à d'autres réunions liées aux travaux du Partenariat de collaboration sur les forêts et de ses organisations membres.

e) **Services contractuels, services de conférence et frais de fonctionnement.** En 2022, des fonds extrabudgétaires ont été utilisés pour couvrir les coûts afférents aux vacataires, à la location de locaux, aux technologies de l'information, à la formation, aux frais bancaires et au coût des services de conférence pour les réunions virtuelles.

#### IV. Réalisations et résultats

6. Les réalisations et résultats ci-après découlent des contributions versées au fonds d'affectation spéciale :

a) La dix-septième session du Forum des Nations Unies sur les forêts s'est tenue dans un format hybride. Le Forum a adopté avec succès une résolution d'ensemble dans laquelle sont présentés les engagements pris par le Forum et les mesures qu'il doit adopter dans ses principaux domaines de travail, notamment : la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) ; les moyens de mise en œuvre, y compris les activités et les ressources du Réseau mondial de facilitation du financement forestier ; le suivi, l'évaluation et les rapports ; les préparatifs de l'examen à mi-parcours.

b) Les ressources du fonds d'affectation spéciale ont été utilisées pour financer des activités intersessions, notamment des réunions virtuelles de groupes d'experts organisées dans le cadre des préparatifs de la dix-septième session du Forum, telles que la réunion virtuelle d'un groupe d'experts consacrée à l'évaluation des incidences de la COVID-19 sur les forêts et le secteur forestier, tenue du 2 au 4 février 2022. Cette réunion a été l'occasion pour les experts de débattre et d'échanger des vues sur les difficultés que présentait la lutte contre les répercussions de la pandémie sur les forêts et le secteur forestier, les stratégies et les mesures de relèvement en cours d'élaboration et les meilleures pratiques adoptées par les pays et les autres parties prenantes pour limiter les incidences de la pandémie sur les forêts. Les conclusions, les analyses et les suggestions issues de l'évaluation et de la réunion d'experts ont été présentées au Forum à sa dix-septième session.

c) Les ressources du fonds d'affectation spéciale ont été utilisées pour compléter les montants imputés au budget ordinaire et au programme ordinaire de coopération technique en vue de l'exécution des activités du Réseau mondial de facilitation du financement forestier. Parmi ces activités figurait la poursuite de l'exécution de la première phase de la mise en place du centre d'information en ligne : en janvier 2023, le nombre total d'entrées saisies dans le centre d'information dépassait 250, dont 130 environ avaient trait aux possibilités de financement, augmentation rendue possible par le financement alloué aux ressources humaines par l'intermédiaire du fonds d'affectation spéciale. En outre, un nouveau produit de communication, *Forest financing quarterly highlight*, a été lancé en 2022 dans le cadre des services fournis par le centre d'information. On trouvera des renseignements complémentaires sur les activités du Réseau dans la note du

Secrétariat sur les moyens de mise en œuvre, y compris les activités et les ressources du Réseau mondial de facilitation du financement forestier (E/CN.18/2023/4).

d) Les ressources du fonds d'affectation spéciale ont été utilisées pour soutenir les activités intersessions liées aux préparatifs de l'examen à mi-parcours concernant l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts, y compris l'élaboration des rapports d'évaluation. On trouvera des renseignements complémentaires sur les principales activités menées dans la note du Secrétariat sur l'état des préparatifs de l'examen à mi-parcours de 2024 concernant l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts (E/CN.18/2023/6).

e) Les ressources du fonds ont été essentielles pour appuyer les travaux liés au suivi, à l'évaluation et à l'établissement de rapports. On trouvera des renseignements complémentaires sur les principales activités menées dans la note du Secrétariat sur le suivi, l'évaluation et les rapports (E/CN.18/2023/5).

f) Les ressources du fonds d'affectation spéciale ont été utilisées pour appuyer la mise à jour du programme de travail du Partenariat de collaboration sur les forêts pour la période 2021-2024. On trouvera des renseignements complémentaires sur les activités menées par le Partenariat en 2022 dans la note du Secrétariat sur le renforcement de la coopération avec les partenaires en vue de la réalisation des priorités thématiques et la contribution de ceux-ci (E/CN.18/2023/3).

g) Le fonds d'affectation spéciale demeure essentiel pour contribuer au financement des renforts en personnel du secrétariat du Forum, qui reste la plus petite entité du Département des affaires économiques et sociales. En 2022, le fonds a financé les frais de personnel afférents au poste d'un(e) fonctionnaire de la classe P-3. Il est prévu de financer trois postes P-3 au secrétariat au moyen de ressources extrabudgétaires en 2023 (voir le tableau 3).

## V. Priorités et difficultés

7. Si les activités et les réalisations du Forum n'ont cessé de croître depuis sa création, les crédits ouverts au budget ordinaire n'ont pas augmenté au même rythme. Les ressources humaines et financières dont le secrétariat a besoin pour appuyer le Forum et ses États membres ont été mises en évidence et solidement justifiées dans des résolutions, notamment la résolution 2015/33 du Conseil économique et social. Les contributions volontaires au fonds d'affectation spéciale sont essentielles pour compléter les fonds provenant du budget ordinaire. Sans elles, le secrétariat aurait des difficultés à s'acquitter pleinement de ses fonctions essentielles et de ses mandats élargis.

8. La nécessité d'assurer la disponibilité de ressources humaines et financières suffisantes à l'appui du renforcement des activités du Réseau mondial de facilitation du financement forestier demeure le principal facteur limitant les travaux du Réseau. Le centre d'information a été mis en place de manière efficiente en faisant appel aux services informatiques de l'ONU, mais des contributions volontaires sont également nécessaires pour couvrir les dépenses y afférentes.

9. Le financement des frais de voyage des représentants et des experts de pays en développement et de pays en transition dépend entièrement des contributions versées au fonds d'affectation spéciale, lesquelles présentent actuellement une tendance à la baisse. Si cette tendance se poursuit, il sera extrêmement difficile pour le secrétariat de garantir une représentation équilibrée des pays développés et en développement lors des futures réunions liées aux activités du Forum.

10. Le secrétariat doit impérativement continuer de disposer de ressources humaines et financières suffisantes et pérennes pour appuyer et promouvoir la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts et la réalisation des six objectifs relatifs aux forêts arrêtés au plan mondial et des 26 cibles qui leur sont associées. Ces ressources sont cruciales pour mener à bien toutes les activités du Forum et de son secrétariat, notamment : les activités de préparation de l'examen à mi-parcours ; le renforcement des capacités ; la mobilisation de fonds en faveur des forêts ; le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports ; l'amélioration de la coopération et de la coordination ; la promotion de la collaboration régionale, de la communication et de la sensibilisation ; le renforcement de la participation des parties prenantes, notamment du secteur privé.

Tableau 3

**Montant estimatif des dépenses financées au moyen du fonds d'affectation spéciale pour 2023**

(En dollars des États-Unis)

<i>Dépenses</i>	<i>2023</i>
Dépenses de personnel <sup>a</sup>	400 000
Consultants, experts et services contractuels <sup>b</sup>	150 000
Voyages des représentants et des experts <sup>c</sup>	375 000
Voyages du personnel	100 000
<b>Total partiel</b>	<b>1 025 000</b>
Dépenses d'appui aux programmes (13 %)	133 250
<b>Total</b>	<b>1 158 250</b>
Solde de clôture au 31 décembre 2022	2 468 817
Contributions prévues pour 2023	550 000
<b>Total des fonds escomptés en 2023</b>	<b>3 018 817</b>

*Note* : Le montant estimatif des dépenses correspond au montant des ressources nécessaires à l'exécution du programme de travail actuel du secrétariat du Forum ; il ne tient pas compte du financement des activités supplémentaires qui pourraient être prescrites par le Forum à sa dix-huitième session.

<sup>a</sup> Montant estimatif calculé sur la base du coût du financement d'un poste de la classe P-3 pour toute l'année et de deux postes de la même classe pour une partie de l'année seulement au moyen de ressources extrabudgétaires en 2023.

<sup>b</sup> Y compris les frais liés au recrutement de consultants chargés d'appuyer les préparatifs de la dix-neuvième session du Forum, prévue en 2024, et les travaux du Réseau mondial de facilitation du financement forestier.

<sup>c</sup> Y compris les frais de voyage des représentants de pays en développement et de pays en transition qui participeront aux réunions liées aux activités du Forum qui se tiendront en 2023, notamment les activités intersessions sur l'examen à mi-parcours de l'arrangement international sur les forêts.